

SPL SBEPEC - FICHE D'IDENTITE à Septembre 2014

Identité

Société Bordelaise des Équipements Publics d'Expositions et de Congrès

constituée le 20/04/2012

durée : 99 ans

siège social : 15, rue Professeur Demons, 33000 Bordeaux. tél : 05. 56.00.45.15 fax : 05.56.00.45.16

Directrice Générale : Mme Marie-Agnès GATINOIS

Correspondant : Mme Tauzin (marie.sbepec@wanadoo.fr)

Activités : gestion des équipements du Lac et du Hangar 14

Attention : Transformation de la SAEM SBEPEC en Société Publique Locale (SPL) à compter d'avril 2012

<i>Capital Social et composition en</i>	€					
		montant	%	Nb actions	sièges	représentants au CA
Bordeaux	160 071	70,00%		10 500	3	M. Nicolas FLORIAN (Prés) Mme Virginie CALMELS M. Stephan DELAUX
Cub	68 602	30,00%		4 500	2	M. Josy REIFFERS Mme Emmanuelle AJON
TOTAL Coll. Locales	228 674	100,00%		15 000	5	
TOTAL GENERAL	228 674	100,00%		15 000	5	

Principaux chiffres (en milliers d'euros) : Pour mémoire

	2011	2012	2013
SITUATION NETTE hors subv d'équip	840	852	1 083
CHIFFRE D' AFFAIRES	2 244	2 750	1 831
dont redev. parc des expositions	1 276	1 379	1 513
dont redev. clim parc expo.	723	909	0
dont redev. parc- auto	213	446	300
Autres	33	15	18
RESULTAT	471	12	231
MASSE SALARIALE	173	167	163

Documents contractuels :

- avec la Ville de Bordeaux :

- Bail emphytéotique du 28 décembre 1989 pour la gestion immobilière des équipements du parc des expositions et du palais des congrès.
Avenant à ce B.E. du 4 février 2005, la durée initialement de 25 ans a été portée à 41 ans jusqu'au 28 décembre 2030.
- Convention du 30 août 2012 pour la gestion immobilière des installations du parc des expositions, du palais des congrès et du hangar 14. Cette convention ira jusqu'au terme du bail emphytéotique, soit le 28 décembre 2030.
- Convention de location des locaux occupés par la SBEPEC du 28 janvier 1999.
- Convention d'occupation du parking du parc des expositions entre la ville de Bordeaux et la SBEPEC : mise à disposition du parking du parc des expositions pour les besoins de l'exploitation du nouveau stade selon une convention signée le 27 octobre 2011 sur la période allant de 3 mois avant la date effective de mise à disposition du stade à la ville de Bordeaux et jusqu'au terme du bail emphytéotique, soit le 28 décembre 2030.

- avec les exploitants des équipements (CEB) :

- A compter du 1 janvier 2013, convention d'exploitation et d'entretien du parc des expositions, du palais des congrès et du hangar 14 pour une durée de 15 ans (terme le 31/12/2027).

- divers

Commissaire aux comptes : KPMG Audit Sud Ouest Toulouse

CAC suppléant: KMG Audit Sud Est -Marseille

M. DELHOMME expert comptable de la SBEPEC